



Safety Data Sheet (SDS)

FRENCH

1. IDENTIFICATION

Issue Date: 06/01/2015, SDS # 001, Version #: 01

| | |
|--|--|
| Nom du produit | Conventionnel Powersports Batteries livrés sans emballage acide |
| Synonymes | Batterie Livré à sec sans acide Paquet |
| Utilisation du produit | Batteries industriels / commerciaux électriques stockage |
| Fabricant / Fournisseur / Adresse | Yacht Battery Co., Ltd. 4F-5, No. 925, Sec. 4, Taiwan Blvd., Taichung, 40767 Taiwan, R.O.C. Yacht Technology (Vietnam), Co., Ltd. Lot_A9H_CN, Bau Bang Industrial Park, Bau Bang District, Binh Duong Province, Vietnam www.yacht-battery.com |
| Transport Numéro d'urgence | Infotrac (urgence 24 heures Nombre Contact) 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) |

REMARQUE: La batterie de bateau est considéré comme un article tel que défini par la norme 29 CFR 1910.1200 (OSHA Hazard Communication Standard). L'information contenues dans ce document est fourni à la demande du client pour information seulement.

2. GHS DANGER(S) IDENTIFICATION

| Santé | | Environnement | Physique |
|--|--------------|--------------------------------------|-------------|
| Toxicité aiguë (Orale, cutanée, inhalation) | Catégorie 4 | Aquatic Chronic 1 Aquatic Acute 1 | Non classés |
| Reproducteur | Catégorie 1A | | |
| Cancérogénicité (plomb) | Catégorie 1B | | |
| Cancérogénicité (arsenic) | Catégorie 1A | | |
| Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 2 | | |
| Toxicité pour certains organes cibles | Catégorie 2 | | |

Éléments d'étiquetage GHS:

| | |
|---|---|
| DANGER! | |
| Déclarations de danger | Conseils de prudence |
| Santé <ul style="list-style-type: none">Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître en cas d'ingestion ou par inhalation.Peut provoquer le cancer en cas d'ingestion ou d'inhalation.Les dommages causés au système nerveux central, le sang et reins par une exposition prolongée ou répétée.Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou contact avec la peau.Peut être nocif pour les enfants nourris au sein. Écologique <ul style="list-style-type: none">Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme. | La prévention <ul style="list-style-type: none">Laver soigneusement après manipulation.Gants de protection USURE / des vêtements de protection, œil protection / protection du visage.Éviter la poussière de respiration / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.Utilisez seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / médecin.Eviter le contact pendant la grossesse / pendant l'allaitement. |



Safety Data Sheet (SDS)

| | |
|---|--|
| Physique <ul style="list-style-type: none">• Instructions spéciales obtenir avant utilisation.• Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lu et compris. | Réponse <ul style="list-style-type: none">• En cas d'ingestion: consulter immédiatement un médecin.• Inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder respiration confortable.• EN CAS DE VÊTEMENTS OU LA PEAU: supprimer / enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Entreposage et élimination <ul style="list-style-type: none">• Garder sous clef, dans un endroit bien ventilé. En accord avec les réglementations locales et nationales.• Éviter le rejet dans l'environnement.• Déversement Collect.• Éliminer le contenu / récipient conformément à la les réglementations locales / régionales / nationales / internationales.• Tenir hors de portée des enfants. |
|---|--|

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| INGRÉDIENTS (Noms chimiques / Communs) | Numero CAS | % par poids |
|--|------------|-------------|
| Plomb inorganique / Composés de plomb | 7439-92-1 | 88-95 |
| Antimoine | 7440-36-0 | <0.5 |
| Étain | 7440-31-5 | <0.01 |
| Arsenic | 7440-38-2 | <0.01 |
| Calcium | 7440-70-2 | <0.01 |
| Polypropylène | 9003-07-0 | 3-10 |

Composition Commentaires: Toutes les concentrations sont en pour cent en poids.

4. PREMIERS SECOURS

Remarque: Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composants internes ne seront pas présenter un danger pour la santé. Le suivant les informations sont fournies pour les expositions au plomb qui peuvent se produire pendant la production de la batterie ou de briser le récipient ou sous des conditions de chaleur extrêmes tels que le feu.

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Retirer de l'exposition, se gargariser, laver le nez et les lèvres; consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement à l'eau et au savon. |
| Lentilles de contact | Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin si l'irritation oculaire persiste. |
| Ingestion | Consulter immédiatement un médecin. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE

| | |
|---|---|
| Moyens d'extinction | Produit chimique sec, dioxyde de carbone, de la mousse. Ne pas utiliser de l'eau sur des circuits électriques sous tension. |
| Moyen d'extinction | Eau |
| Procédures de lutte contre les incendies | Utilisez les médias appropriés pour le feu environnant. Ne pas utiliser le dioxyde de carbone directement sur les cellules. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser un équipement complet de protection (tenue de feu) et un appareil respiratoire autonome. |



Safety Data Sheet (SDS)

| | |
|--|---|
| | Tenir les étincelles ou d'autres sources d'inflammation loin des batteries. Ne laissez pas les matériaux métalliques entrer en contact simultanément bornes négatives et positives des piles et des batteries. Porter un appareil de pression positive de protection respiratoire autonome (ARA). Vêtements de protection des pompiers structurels ne fournissent qu'une protection limitée. |
| Risques inhabituels d'incendie et d'explosion | Les batteries produisent de l'hydrogène gazeux inflammable pendant la charge et peuvent augmenter le risque d'incendie dans les endroits mal ventilés à proximité d'étincelles, la chaleur excessive, ou de flammes nues. |
| Risques particuliers en cas d'incendie | Le choc thermique peut provoquer le cas de la batterie à craquer ouvert. Les réservoirs peuvent exploser si chauffés. |
| Produits de combustion dangereux | Composé de plomb inorganique est pas un matériau combustible, ni explosif dans des conditions normales d'utilisation. Des métaux fondus produisent des fumées, vapeurs et / ou la poussière qui peuvent être toxiques et / ou irritants respiratoires. Pour éviter tout risque d'incendie, garder des étincelles et d'autres sources d'ignition à distance des batteries, ne permettent pas de contact métallique simultané avec les messages positifs et négatifs. |
| Information additionnelle | Lutte contre les incendies de ruissellement de l'eau et de l'eau de dilution peuvent être toxiques et peuvent causer des impacts environnementaux négatifs. |

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

| | |
|---|---|
| Précautions personnelles | Sont attendus Aucun effet sur la santé liés à l'utilisation normale de ce produit. Si l'article est recyclé, la poussière de plomb ou de particules doivent être aspirés (avec filtre HEPA) ou humide balayé; en minimisant les émissions fugitives. Ne pas utiliser de l'air comprimé ou balayer à sec. Pour les non-secouristes: Équipement de protection: Porter des gants chimiques Pour les secouristes: Sont attendus Aucune procédure d'urgence nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales, comme recommandé. Utilisez les procédures normales de nettoyage. Équipement de protection individuelle: Porter des gants chimiques, des lunettes, des vêtements résistant aux acides et des bottes, respirateur si la ventilation est insuffisante. |
| Précautions environnementales | Empêcher le produit déversé de pénétrer dans les égouts et les voies navigables. Les eaux de contrôle d'incendie et de l'eau de dilution peut être toxique et corrosif et peut causer des impacts environnementaux négatifs. |
| Confinement des déversements et nettoyage Méthodes / Matériaux | Balayer ou pelle produit renversé et placer dans un endroit sec, fermé contenant approuvé pour l'élimination ou le recyclage. Éliminer tous les matériaux non recyclables conformément aux réglementations locales, provinciales ou les règlements fédéraux. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|---|--|
| Précautions pour la manipulation Et Stockage | <ul style="list-style-type: none">• Les piles doivent être stockées sous le toit de protection contre les intempéries conditions.• Conteneurs Conserver hermétiquement fermé lorsqu'il ne sert pas.• Si le boîtier de la batterie est cassé, éviter tout contact avec les composants internes. |
|---|--|



Safety Data Sheet (SDS)

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas manipuler / magasin près de la chaleur, des étincelles ou des flammes nues. Conserver dans un endroit frais, sec, endroit bien aéré. • Conteneurs protéger contre les dommages physiques pour éviter les fuites et les déversements. • Placez le carton entre les couches de batteries empilées pour éviter les dommages et des courts-circuits. • Ne pas laisser un matériau conducteur de toucher les bornes de la batterie. Un dangereux court-circuit peut se produire et provoquer une défaillance de la batterie et le feu. • Porter des vêtements de protection lors du remplissage ou de la manipulation des batteries. • Les instructions du fabricant pour l'installation et suivez le service. • Eviter le contact avec des bases fortes, des acides, des matériaux organiques combustibles, halogénures, Halogénures, le nitrate de potassium, du permanganate, des peroxydes, de l'hydrogène naissant, agents et réducteurs d'eau. |
| Autres précautions (Par exemple: Incompatibilités) | <p>Tenir loin des substances réductrices, des oxydants forts, la chaleur extrême et de l'eau.</p> <p>Se laver les mains après avoir manipulé.</p> <p>Des douches oculaires et des douches de sécurité doivent être fournies avec l'approvisionnement en eau illimité. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.</p> |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle (mg/m³)

| Ingrédients | Numero CAS | OSHA PEL | ACGIH | US NIOSH | Quebec PEV | Ontario OEL | EU OEL |
|--------------------|------------|----------|-------|----------|------------|-------------|-----------|
| Plomb, inorganique | 7439-92-1 | 0.05 | 0.05 | 0.05 | 0.05 | 0.05 | 0.15 (b) |
| Antimoine | 7440-36-0 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 (b,c) |
| Étain | 7440-31-5 | 2 | 2 | 2 | - | - | - |
| Cuivre | 7440-50-8 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 (a) | 0.1 (d) |
| Arsenic | 7440-38-2 | 0.01 | 0.01 | 0.01 | - | - | - |
| Polypropylène | 9003-07-0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

ANNEXE:

(A) Comme la poussière/le brouillard

(B) Sous forme d'aérosol inhalable

(C) Sur la base de OEL de l'Autriche, la Belgique, le Danemark, France, Pays-Bas, Suisse, Royaume-Uni &

(D) Sur la base de OEL des Pays-Bas

- **OSHA:** Plomb - US OSHA Substances Spécifiquement réglementé (29 CFR 1910,1001 à 1050)
- **ACGIH:** US ACGIH Valeurs limites d'
- **NIOSH:** Guide de poche NIOSH US aux dangers des produits chimiques

Valeurs limites biologiques

ACGIH: ACGIH exposition biologique Indices

| Ingrédient | ACGIH | Déterminant | Spécimen |
|------------|----------|-------------|----------|
| Plomb | 300 µg/l | Plomb | Du sang |



Safety Data Sheet (SDS)

Directives d'exposition:

Les LEMT énumérées ci-dessus ne sont applicables que si les composants internes de la cellule de la batterie sont libérés. Suivez la norme procédures de suivi.

| | |
|---|---|
| Contrôles techniques / Conception du système d'information | Entreposer et manipuler dans un endroit sec et bien aéré. Manipuler les batteries avec précaution. Veiller à ce que les bouchons d'aération sont sécurisés. Éviter tout contact avec les composants internes. Porter des vêtements de protection lors du remplissage ou de la manipulation des batteries. Chargez dans les zones avec une ventilation adéquate. |
| Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) |   |
| Pratiques d'hygiène | Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer après la manipulation des batteries. |
| Contrôles d'ingénierie (Ventilation) | La ventilation générale de dilution est acceptable. |
| Protection respiratoire | Non requise dans les conditions normales d'utilisation. Voir aussi les procédures de lutte contre l'incendie spéciaux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Protection des yeux | Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux ou des lunettes. |
| Protection de la peau | Porter des gants résistants aux produits chimiques comme une procédure standard pour éviter le contact de la peau. |
| Autres vêtements ou équipements de protection | Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|---|
| Apparence et odeur | Batterie d'acide de plomb industriel / commercial, sans électrolyte, Inodore |
| Seuil de l'odeur | N'est pas applicable |
| État physique | Plomb, solide |
| pH | N'est pas applicable |
| Point de fusion | Plomb – 621,32 ° F (327,4 °C) Non applicable sauf si des composants isolés sont exposés. |
| Point d'ébullition | Plomb – 3180 ° F (1749 °C) Non applicable sauf si des composants isolés sont exposés. |
| Point de rupture | N'est pas applicable |
| Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) | N'est pas applicable |
| Upper / inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosion | N'est pas applicable |
| La pression de vapeur | N'est pas applicable |
| La densité de vapeur | N'est pas applicable |
| Solubilité | Plomb et le dioxyde plomb ne sont pas solubles. |
| % De matières volatiles par poids | Non applicable sauf si des composants isolés sont exposés. |
| Coefficient de partage (n-octanol / eau) | N'est pas applicable |
| La température d'auto-inflammation | N'est pas applicable |
| Température de décomposition | N'est pas applicable |
| Viscosité | N'est pas applicable |
| Densité | 11.35 g/cm ³ Plomb |



Safety Data Sheet (SDS)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|---|
| Réactivité | Ce produit est non-réactif dans des conditions normales ou de l'utilisation, le stockage et le transport. |
| La stabilité | Ce produit est stable dans des conditions normales à température ambiante. |
| Conditions à éviter | D'étincelles et d'autres sources d'ignition; température élevée; plus de charge. |
| Incompatibilité (matières à éviter) | Éviter tout contact avec des acides forts, des bases, des halogénures, nitrate de potassium, le permanganate, des peroxydes, l'hydrogène naissant, des agents et de l'eau réductrices. |
| Produits de Décomposition Dangereux | Les températures supérieures au point de fusion sont susceptibles de produire des fumées toxiques de métal, de la vapeur ou de la poussière; contact avec un acide fort ou une base ou en présence d'hydrogène naissant peut générer du gaz arsine hautement toxique. |
| Polymérisation Hasardeuse | N'arrivera pas. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

| | | |
|--------------|---------------------------|---|
| Plomb | Inhalation de DL50 | Toxicité aiguë Estimation ponctuelle = 4500 ppmV (basé sur des lingots de plomb) |
| | Orale LD50 | Estimation de toxicité aiguë (ATE) = 500 mg/kg de poids corporel (en fonction des lingots de plomb) |

ROUTES ET MODES DE PARTICIPATION

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalation | L'inhalation de poussières ou de fumées de plomb peut provoquer une irritation des voies et les poumons des voies respiratoires supérieures. |
| Contact avec la peau | Non absorbé par la peau. |
| Lentilles de contact | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| l'ingestion | L'ingestion aiguë peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, des diarrhées et des crampes sévères. Cela peut conduire rapidement à la toxicité systémique et doit être traitée par un médecin. |

EXPOSITION EST PAS PREVU POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION.

SIGNES ET SYMPTOMES DE SUREXPOSITION

| | |
|--------------------------|--|
| Effets aigus | Les symptômes de toxicité comprennent des maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, des douleurs musculaires et de la faiblesse, des troubles du sommeil et de l'irritabilité. |
| Effets chroniques | Anémie; neuropathie, en particulier des nerfs moteurs, avec baisse du poignet; des dommages aux reins; les changements de la reproduction chez les mâles et les femelles. L'exposition répétée au plomb et des composés de plomb dans le lieu de travail peut entraîner une toxicité du système nerveux. Certains toxicologues rapportent des vitesses de conduction anormales chez les personnes ayant des niveaux de plomb dans le sang de 50 ug/100 ml ou plus. Exposition au plomb lourd peut entraîner des dommages du système nerveux central, l'encéphalopathie et des dommages aux tissus (hématopoïétiques) hématopoïétiques. |

EXPOSITION EST PAS PREVU POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION

Le plomb et ses composés peuvent aggraver certaines formes de maladies rénales, hépatiques et neurologiques.



Safety Data Sheet (SDS)

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SANTÉ

Tous les métaux lourds, y compris les ingrédients dangereux dans ce produit, sont prises dans le corps principalement par inhalation et ingestion. La plupart des problèmes d'inhalation peuvent être évitées par des précautions adéquates telles que la ventilation et respiratoire protection couverte à la section 8. Suivre une bonne hygiène personnelle pour éviter l'inhalation et l'ingestion: se laver les mains, le visage, le cou et les bras avant de manger, de fumer ou de quitter le site de travail. Gardez les vêtements contaminés sur les zones non contaminées, ou de porter des vêtements couverts lorsque dans ces zones. Restreindre l'utilisation et la présence de la nourriture, du tabac et cosmétiques aux zones non contaminées. Les vêtements de travail et équipements de travail utilisés dans les zones contaminées doivent rester dans zones désignées et jamais pris la maison ou lavés avec des vêtements personnels non contaminés. Ce produit est destiné pour un usage industriel et doivent être isolés des enfants et de leur environnement. Les enfants et les femmes enceintes doivent être protégés contre l'exposition au plomb. Les personnes ayant une maladie rénale peuvent présenter un risque accru d'insuffisance rénale.

Le 19e amendement à la directive 67/548/CEE du Conseil a classé les composés de plomb, mais pas conduire sous forme de métal, comme peut-être toxique à la reproduction. Phrase de risque 61: Peut causer des dommages à l'enfant à naître, applique aux composés de plomb, en particulier soluble formes.

Données toxicologiques

| | | | | |
|--|---|---|----------------------------------|------------------------|
| Constituants | Plomb (CAS 7439-92-1) | | | |
| Espèce | Rat | Humain | | |
| Résultats de test | 1050 ug/kg | 155 mg/kg | | |
| Méthode | TDLo [Toxicité aiguë par voie orale] | LDLo [Toxicité aiguë par voie orale] | | |
| Constituants | Antimoine (CAS 7440-36-0) | | | |
| Espèce | Rat | Humain | Rat | |
| Dose d'effet / Concentration | 100 mg/kg | 13.5 mg/m3 | 50 mg/m3 | |
| Méthode | LD50 [Toxicité aiguë par voie orale] | LCLo [Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard)] | TCLo [Tumorigène/Cancérogène] | |
| Constituants | D'arsenic (CAS 7440-38-2) | | | |
| Espèce | Rat | Rat | Humain | Rat |
| Dose d'effet / Concentration | 763 mg/kg | 5 mg/kg | 0.211 mg/L | 605 ug/kg |
| Méthode | LD50 [Toxicité aiguë par voie orale] | LDLo [Toxicité aiguë par voie orale] | Orale [Mutagène] | TDLo [Reproducteur] |
| Sensibilisation des voies respiratoires | Non classés | | | |
| Sensibilisation de la peau | Pas un sensibilisateur de la peau | | | |
| Mutagénicité des cellules germinales | Pas de données disponibles | | | |

CANCÉROGÉNITÉ

Dans des conditions de manipulation et de stockage normales, l'exposition à des composants cancérigènes ne devrait pas. Risque de les effets indésirables ne se produit que si la cellule est mécanique, thermique, ou maltraité électriquement au point de compromettre la enceinte.

• Des composés de plomb:

Le plomb est classé comme cancérogène 2B, probablement chez les animaux à des doses extrêmes. Preuve de cancérogénicité chez l'homme manque à présent.



Safety Data Sheet (SDS)

| Effets cancérigènes | | | |
|---------------------|------------|---|---|
| | Numero CAS | IARC | NTP |
| Plomb | 7439-92-1 | Groupe 2B-Peut-être cancérigène pour l'homme. | Raisonnement prévu pour être cancérigène pour l'homme |

• OSHA Substances Spécifiquement réglementé (29 CFR 1910.1001-1050 / 1200)

Non listé.

| | |
|---|--|
| Toxicité pour la reproduction | Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître. |
| Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique | Pas de données disponibles. |
| Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée | <u>Plomb</u> : Peut causer des dommages aux organes (sang, système nerveux central) à travers une exposition prolongée ou répétée. |
| Danger par aspiration | Non classés. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

• Devenir dans l'environnement

Le plomb est très persistant dans le sol et les sédiments. Aucune donnée sur la dégradation de l'environnement. Mobilité de plomb métallique entre compartiments écologiques est lente. Bioaccumulation de plomb se produit chez les animaux et les plantes aquatiques et terrestres, mais peu bioaccumulation se produit à travers la chaîne alimentaire. La plupart des études comprennent des composés de plomb et pas de plomb élémentaire.

• Ecotoxicité

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme. Cependant, aucun impact écologique prévisible dans les conditions normales d'utilisation conditions.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Des constituants | Plomb inorganique / plomb Composés (CAS 7439-92-1) |
| Espèce | Rainbow trout, Donaldson (Oncorhynchus mykiss) |
| Résultats de test | 1,17 mg/l, 96 heures |
| Aquatique | Poisson LC50 |
| Persistance et dégradabilité | Aucune donnée disponible sur biodégradation. |
| Potentiel de bioaccumulatif | Mobilité de plomb métallique entre les compartiments écologiques est faible. Bioaccumulation de plomb se produit chez les animaux aquatiques et terrestres et les plantes, mais très peu de bioaccumulation se produit à travers la chaîne alimentaire. La plupart des études ont inclus des composés de plomb, pas de plomb inorganique solide. |
| Information additionnelle | Pas d'effets connus sur l'ozone stratosphérique Composés organiques volatils: 0% (en volume) Danger pour l'eau (WGK): NA |

13. ÉLIMINATION

| | |
|--|--|
| Méthode d'élimination des déchets | Le produit doit être recyclé si possible. Batteries plomb-acide sont entièrement recyclables. Le produit peut être recyclé avec (SLI) batteries au plomb-acide de l'automobile. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, et les règlements locaux. |
| Code de déchets dangereux | D008: Plomb |



Safety Data Sheet (SDS)

| | |
|--|--|
| Déchets de résidus / produits non utilisés | Éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides ou les emballages peuvent retenir des résidus de produit. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre (voir: Instructions pour l'élimination). |
| Emballages contaminés | Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréée pour le recyclage ou l'élimination. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|--|---|
| Masse – US-DOT / CAN-TDG / EU-ADR / APEC-ADR | Non réglementé comme une matière dangereuse, marchandises dangereuses |
| Avions – ICAO-IATA | Non réglementé comme une matière dangereuse, marchandises dangereuses |
| Navire – IMO-IMDG | Non réglementé comme une matière dangereuse, marchandises dangereuses |

Information additionnelle

- Batterie, sec, non soumis aux exigences des matières dangereuses. Non réglementé comme une matière dangereuse doit donc pas être marqué d'un numéro d'identification ou l'étiquette dangereux et ne sont pas soumis à papier dangereux d'expédition exigences.
- Transports exige un emballage approprié et de la paperasserie, y compris la nature et la quantité des marchandises, par applicable les points d'origine / destination / douane tel que livré.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA

Section TSCA 8b – État de l'inventaire

Tous les produits chimiques qui composent ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA.

TSCA Section 12b – Notification d'exportation

Si le produit fini contient des produits chimiques soumis à la Section TSCA 12b de notification d'exportation, ils sont énumérés ci-dessous:

| Chimique | Numero CAS |
|----------|----------------------|
| Aucun | N'est pas applicable |

OSHA De Substances Spécifiquement Réglementé (29 CFR 1910.1001-1050)

| | |
|-----------------------|--|
| Plomb (CAS 7439-92-1) | Toxicité pour la reproduction Système nerveux central Un rein Du sang Toxicité aiguë |
|-----------------------|--|

CERCLA liste des substances dangereuses (40 CFR 302.4)

| | |
|-----------------------|--------|
| Plomb (CAS 7439-92-1) | COTÉES |
|-----------------------|--------|

Superfund Act Reauthorization de 1986 Amendement et (LEP)

| | |
|----------------------|--|
| Catégories de danger | Danger immédiat – Non Risque différé – Non Risque d'incendie – Non Risque de pression – Non Danger de réactivité – Non |
|----------------------|--|



Safety Data Sheet (SDS)

La section 311 / 312 Catégorisation Danger

EPCRA Section 312 Tier Two est nécessaire pour les batteries non-automobile si le plomb est présent en quantités de 10,000lbs. ou plus. Pour plus d'informations, consulter 40 CFR 370.10 et 40 CFR 370,40.

Section 313 EPCRA substances toxiques

Article 40 cfr 372.38 (b) stipule que: Si un produit chimique toxique est présent dans un article dans une installation couverte, une personne n'a pas à tenir compte de la quantité de produits chimiques toxiques présents dans un tel article pour déterminer si un seuil applicable a été remplis en vertu du § 372.25, § 372.27, ou § 372.28 ou la détermination du montant de la libération à déclarer au titre du § 372.30. Cette exemption s'applique si la personne a reçu l'article d'une autre personne ou la personne a produit l'article. Toutefois, cette exemption ne vaut que pour la quantité de produits chimiques toxiques présents dans l'article.

| Nom chimique | Numero CAS | % par poids |
|--------------|------------|-------------|
| Plomb | 7439-92-1 | 88-95 |

Autres règlements fédéraux

| | |
|-----------------------|--|
| Plomb (CAS 7439-92-1) | Clean Air Act (CAA) La section 112 Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) Liste |
|-----------------------|--|

- **Loi sur la salubrité de l'eau potable (LSEP)**
Non réglementé

Réglementations des Etats

| | |
|-----------------------|--|
| Plomb (CAS 7439-92-1) | États-Unis Massachusetts RTK - Liste des substances |
| | États-Unis Loi communautaire droit de savoir du New Jersey travailleurs et |
| | États-Unis Pennsylvania travailleurs et communautaire droit de savoir la loi |
| | États-Unis Rhode Island RTK |

• Etats-Unis California Proposition 65

AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les bornes et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques connus à la État de Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales et d'autres troubles de la reproduction. Les piles contiennent également d'autres produits chimiques connu dans l'état de Californie pour causer le cancer. **Se laver les mains après avoir manipulé.**

* Sociétés de batterie ne sont pas parties à l'arrêt de 1999 de consentement avec la Fondation Justice Mateel environnementale devrait inclure un avertissement Proposition 65 conforme à la version actuelle de la proposition 65.

• Etats-Unis California Proposition 65 - Cancérigène et toxicité pour la reproduction (CRT): substance Listed

| Nom chimique | Numero CAS | % par poids |
|--|------------|-------------|
| Plomb | 7439-92-1 | 88-95 |
| D'arsenic (comme les oxydes d'arsenic) | 7440-38-2 | <0.01 |

Inventaires Internationales

| Pays(s) ou région | Nom du stock | Sur inventaire (oui / non)* |
|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| États-Unis et Porto Rico | Toxic Substances Control Act (TSCA) | Oui |

* Un "Oui" indique ce produit est conforme aux exigences d'entreposage du pays (s) d'administration.

Un "Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas énumérés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire géré par le pays (s) d'administration.



Safety Data Sheet (SDS)

• CANADIENNES Liste intérieure des substances (DSL)

Tous les ingrédients restants dans le produit fini tel que distribué dans le commerce sont inclus sur le Domestic Liste des substances.

Classifications du WHMIS

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (CPR) et le SDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

NPRI et du Règlement de l'Ontario 127/01

Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de déclaration du Canada INRP +/- ou en Ontario. Reg. 127/01:

| Nom chimique | Numero CAS | % par poids |
|--------------|------------|-------------|
| Plomb | 7439-92-1 | 88-95 |

• Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

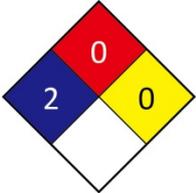
Tous les ingrédients restants dans le produit fini tel que distribué dans le commerce sont exemptés de, ou inclus dans la Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

REACH: Contient plus de 0,1% de monoxyde de plomb. Plomb Monoxide (CAS: 1317-36-8) est répertorié comme une substance extrêmement préoccupantes (SVHC) dans l'Union européenne REACH annexe de régulation XIV.

Communautés européennes (EC) Classification de danger selon les directives 67/548/EEC et 1999/45/EC.

| Les phrases R | Les phrases S |
|---------------|-----------------|
| 23/25 | 1/2, 20/21, S28 |

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---------------------|---|
| Date d'émission | 06/01/2015 |
| Date de révision | - |
| Version # | 01 |
| Pour en savoir plus | NFPA Échelle de danger: 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave |
| NFPA Notes |  |

AVERTISSEMENT:

Cette fiche de données de sécurité sont basées sur les informations et les sources disponibles au moment de la préparation ou de la date de révision. Les informations contenues dans la fiche proviennent de sources que nous croyons fiables, mais sont hors de notre contrôle direct ou le contrôle. Nous ne faisons aucune garantie de qualité marchande, de remise en forme à un usage particulier ou toute autre garantie, expresse ou implicite, par rapport à ces informations et nous déclinons toute responsabilité résultant de son utilisation. Pour cela et pour d'autres raisons, nous ne supposons pas la responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, dommage ou dépense découlant ou en aucune façon liée à la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Il est l'obligation de chaque utilisateur de ce produit pour déterminer la pertinence de ce produit et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables concernant l'utilisation et l'élimination de ce produit. Pour plus d'informations concernant Yacht Battery Co., Ltd. produits ou questions concernant le contenu de cette FDS s'il vous plaît contacter votre représentant Yacht Battery Co., Ltd.